



## **CONFERENCE DE PRESSE**

**« LES RENDEZ-VOUS DU GOUVERNEMENT »**

**Jeudi 21 février 2019 à l'Auditorium de la Primature**

- ✓ **Monsieur le Ministre de la Communication et des Médias, Porte-parole du Gouvernement,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les éminentes personnalités ici présentes,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs les journalistes des organes de presse nationale et internationale,**
- ✓ **Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais saluer votre présence et l'intérêt que vous manifestez à la bonne santé de l'école ivoirienne, **car quand l'école marche tout le monde y gagne.**

**Mesdames et Messieurs,**

Mon intervention est structurée en trois grands points, à savoir :

- Les acquis majeurs de 2011 à 2019**
- Les défis à relever**
- Les perspectives**

Particulièrement pour les perspectives, je vous ferai part des actions inscrites au Programme Social du Gouvernement dans un premier temps et ensuite, je ferai cas des autres actions prioritaires programmées jusqu'en 2020.

## **I. ACQUIS MAJEURS DE 2011 A 2019**

Dès notre prise de fonction en 2011, nous avons entrepris de traduire la vision de Son Excellence Monsieur ALASSANE OUATTARA, Président de la République, en actions prioritaires et en réformes fondées sur son Projet de Société et son Programme de Gouvernement.

Ainsi la déclinaison de l'action gouvernementale en matière d'éducation, s'articule autour de quatre axes prioritaires qui sont :

- **l'accès**
- **la qualité**
- **le pilotage du système**
- **l'environnement scolaire**

### **1 - L'accès**

#### **- Au titre des constructions d'infrastructures**

Sur la période 2011-2018, le Gouvernement a accru l'offre éducative à travers la construction de :

- ✓ **30.621** salles de classe au préscolaire et au primaire ;
- ✓ **242** établissements secondaires ;
- ✓ 1 lycée de Jeunes Filles à Séguéla ;
- ✓ 2 CAFOP : Bondoukou et San-Pedro ;
- ✓ **Sept (7)** établissements d'enseignement technique et professionnel à Abidjan, Bouaflé, Boundiali, Gbon, Issia, Yamoussoukro. Ici, je voudrais insister particulièrement sur le Centre Multisectoriel de formation professionnelle Mohammed VI de Yopougon, fruit de la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Royaume du Maroc.

Aujourd'hui, le parc scolaire totalise :

- ✓ **2.834** écoles préscolaires dont **2.096** publiques;
- ✓ **16.957** écoles primaires dont **14.756** publiques ;
- ✓ **1.778** établissements secondaires dont **492** publics ;
- ✓ **16** CAFOP ;
- ✓ **237** établissements d'enseignement technique dont **3** publics ;
- ✓ **307** établissements de formation professionnelle dont **73** publics.

#### **- Au titre des réhabilitations d'infrastructures**

Les réhabilitations ont concerné :

- ✓ **3.616** salles de classe du préscolaire et du primaire,
- ✓ **9** CAFOP,
- ✓ **38** lycées et collèges,
- ✓ **24** établissements techniques et professionnels ;
- ✓ **12 structures centrales et déconcentrées (DVSP, CNMS, DEEP, IEP Tiassalé)**

- **Au titre des ressources financières, matérielles et pédagogiques :**

- ✓ **53 milliards** environ ont été consacrés à l'acquisition et à la distribution de **725.623** tables-bancs,
- ✓ **94 milliards** environ ont été mobilisés pour l'achat et la distribution de manuels et kits scolaires. Ceci rentre dans le cadre de la politique de gratuité qui exprime clairement la volonté du Gouvernement de participer à la démocratisation de l'accès à l'éducation de base et à la réduction des inégalités.
- ✓ **7 milliards** sont consacrés annuellement aux bourses scolaires dont 4,5 milliards pour les bourses hors Côte d'Ivoire; (**nombre de boursiers hors CI et en CI**)
- ✓ Dans le cadre de l'alimentation scolaire, un total de 5.688 cantines réparties sur le territoire national distribue des plats chauds à plus d'un million de rationnaires chaque jour.
- ✓ Plus de 12 milliards ont été consacrés à l'achat de matériels scientifiques, informatiques, sportifs et artistiques.
- ✓ 969 matériels roulants dont 318 véhicules ont été acquis pour accroître la mobilité des Inspecteurs Généraux, des Directeurs centraux, des Antennes pédagogiques, des DREN, des DDEN, des IEPP etc...

- **Au titre des ressources humaines :**

Parallèlement à l'accroissement des infrastructures d'accueil des élèves, **54.318** personnels enseignants et d'encadrement ont été recrutés sur la période 2011-2018 :

- ✓ **43.137** enseignants du préscolaire et du primaire
- ✓ **8.641** enseignants du secondaire,
- ✓ **2.540** personnels d'encadrement.

## 2- La qualité

**A ce niveau, il convient de noter entre autres :**

- la prise d'un décret pour l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Éducation (TICE) comme discipline d'enseignement ;
- l'initiation à l'entrepreneuriat en milieu scolaire ;
- l'organisation du Festival National des Arts et Culture en Milieu Scolaire (FENACMIS) ;
- la reprise des compétitions OISSU en milieu scolaire ;
- la prise d'un décret pour renforcer l'Éducation Civique et Morale (ECM) qui est devenue, Éducation aux Droits Humains et à la Citoyenneté (EDHC) ;
- l'institutionnalisation de la Journée Nationale du Mérite et de l'Excellence (JNMEX).
- l'intégration progressive des écoles islamiques dans le système éducatif formel. A ce jour, **325** établissements sont intégrés ;
- la déconcentration du programme de renforcement des capacités des personnels administratifs et d'inspection par la création de 8 pools régionaux de formateurs ;
- la formation continue à la fois des enseignants du public et du privé ;
- la lutte contre le redoublement qui a baissé de 21,6% à 10,6% dans le primaire, soit une réduction sensible de **11%**. Au secondaire, le taux de redoublement a chuté de 44,6% en 2011 à 12,82% en 2018, soit une baisse de **31,78%** ;
- la réforme de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (ETFP) avec le renforcement du partenariat entre l'école, les chambres consulaires, l'entreprise et les collectivités pour une formation de qualité et une insertion durable ;
- la réforme du collège avec l'instauration de blocs disciplinaires, l'utilisation de professeurs bivalents et l'ouverture de collèges de proximité en vue de garantir l'achèvement du premier cycle du secondaire à un plus grand nombre d'enfants ;
- l'adoption d'un Cadre d'Orientation du Curriculum (COC) en 2014 ;
- l'écriture de nouveaux manuels scolaires en congruence avec l'Approche Pédagogique par les Compétences (APC) ;
- l'adoption d'un nouveau régime pédagogique dans l'enseignement primaire (90% du temps d'apprentissage consacré au français, aux mathématiques et aux sciences) ;
- l'amélioration du rythme scolaire et le renforcement du soutien pédagogique par l'instauration des cours de mercredi matin au primaire.

### **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de mettre un accent particulier sur ce point précis pour dire qu'aujourd'hui, il est admis que la somme des connaissances acquises par l'élève est largement fonction du temps de présence effective en classe.

D'ailleurs, la validité de l'année scolaire et la crédibilité du diplôme sont appréciées en grande partie au regard du temps effectif d'enseignement et d'apprentissage.

Ainsi, en instaurant les cours de mercredi, nous faisons de la gestion optimale du temps scolaire une option stratégique non seulement pour améliorer les résultats scolaires des apprenants mais aussi pour la reconnaissance de nos diplômés au plan international.

C'est notre vision,

C'est notre volonté,

C'est notre ambition pour nos enfants !

C'est pourquoi, nous avons fixé un objectif de **1.020** heures de cours par an, soit **34** semaines ou **170** jours de travail par an.

### **3. Le pilotage du système**

Ici, les actions portent entre autres sur des innovations nécessaires à la modernisation de l'administration scolaire. Ce sont :

- **L'immatriculation de tous les élèves du primaire et du secondaire (public et privé) par l'attribution d'un identifiant unique à chacun, pendant tout le cursus scolaire ;**
- l'inscription en ligne et l'établissement d'une carte d'identité scolaire sécurisée pour tous les élèves du secondaire (public et privé) ;
- la codification des postes de travail (CODIPOST) pour rationaliser la gestion des ressources humaines ;
- la redynamisation de l'Inspection Générale devenue un instrument de conseil, d'encadrement et d'évaluation.
- **le géo référencement des infrastructures scolaires sur l'ensemble du territoire ; (Carte géo référencée)**

### **4 L'environnement scolaire**

Mesdames et Messieurs,

L'environnement scolaire concerne d'une part l'amélioration du cadre physique et moral des structures et d'autre part les conditions de vie des acteurs. Ainsi, nous pouvons noter :

- le retour du port de l'uniforme et du salut aux couleurs ;
- l'interdiction des activités politiques et syndicales en milieu scolaire pour les élèves;
- la lutte contre les sources de nuisance aux abords des établissements (débits de boissons, fumoirs, baraques, etc.) ;
- le renforcement du dialogue social pour une dynamique partenariale autour de l'école : la réforme du Conseil Consultatif de l'Education Nationale répond à la volonté d'impliquer tous les acteurs et partenaires dans la gestion de l'école.

Au titre des mesures sociales :

- les effets financiers du CAP des instituteurs 1988-1992 à hauteur de 6 milliards entièrement payés ;
- les 50% restants des effets financiers de la bonification indiciaire et du reclassement des personnels du secteur éducation-formation de 2007 pour un montant de 91 milliards, entièrement payés ;
- le reliquat de 5000 f de l'indemnité des instituteurs payés en janvier 2013 (4 milliards) ;
- les indemnités des directeurs d'école, des maîtres d'application et des études surveillées, le carburant des Conseillers pédagogiques de secteur, de 2009 à 2011 pour 1,120 milliard ;
- le déblocage des salaires des fonctionnaires après 28 ans (1983-2014) pour 78 milliards ;
- le paiement en cours du stock des arriérés à concurrence de 249,6 milliards, effets induits de la trêve sociale ;

Ainsi, pour le seul secteur éducation-formation, toutes ces mesures vont coûter la somme de 363,6 milliards.

**Monsieur le Ministre,  
Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,**

La mise en œuvre de ces réformes et les actions menées depuis 2011 ont contribué, à n'en point douter, à une amélioration significative des indicateurs-clés du système éducatif.

Par exemple, l'indice de parité filles/garçons a progressé de 0.86 en 2011 à 0.99 en 2018 au primaire tandis que celui du secondaire s'est amélioré, passant de 0.74 en 2011 à 0.86 en 2018.

Pour rappeler à toutes fins utiles les performances enregistrées, je limiterai les exemples à trois indicateurs qui nous permettent de mesurer ensemble les résultats et acquis indéniables de notre action sur la période 2011-2018.

Ce sont :

- le Taux Brut de Scolarisation (TBS),
- le Taux Net de Scolarisation (TNS)
- et le Taux d'Admission aux examens à grands tirages

**Le Taux Brut de Scolarisation (TBS)** correspond au total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée.

Le **Taux Net de Scolarisation** (TNS) correspond à l'effectif des inscrits du groupe ayant l'âge officiel de fréquenter un niveau d'éducation, exprimé en pourcentage de la population correspondante. Ce taux ne peut être supérieur à 100 %.

**Tableau 1 : Evolution des TBS et TNS de 2011 à 2018**

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>TBS</b>	<b>89,30%</b>	<b>91,20%</b>	<b>94,70%</b>	<b>95,50%</b>	<b>101,30%</b>	<b>104,6%</b>	<b>100,60%</b>
<b>TNS</b>	<b>72,6%</b>	<b>72,9%</b>	<b>77%</b>	<b>78,9%</b>	<b>87,8%</b>	<b>91%</b>	<b>91,06%</b>

Ces taux ont connu une progression constante sur la période avec une hausse de **11,30** points pour le TBS de 2011-2012 à 2017-2018 et plus de 18 points pour le TNS sur la même période.

**En ce qui concerne les examens à grands tirages, les progressions sont également constantes.**

**Tableau 2 : Evolution des taux de réussite aux examens scolaires de 2011 à 2018**

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
<b>CEPE</b>	<b>58,78%</b>	<b>55,91%</b>	<b>67,03%</b>	<b>79,80%</b>	<b>82,12%</b>	<b>83,33%</b>	<b>80,98%</b>	<b>83,57%</b>
<b>BEPC</b>	<b>16,88%</b>	<b>17,14%</b>	<b>40,22%</b>	<b>57,43%</b>	<b>58,62%</b>	<b>59,11%</b>	<b>60,08%</b>	<b>60,14%</b>
<b>BAC</b>	<b>20,25%</b>	<b>25,22%</b>	<b>33,62%</b>	<b>36,23%</b>	<b>39,66%</b>	<b>42,38%</b>	<b>44,98%</b>	<b>46,09%</b>

Pour le CEPE, nous avons un progrès de plus de 20 points.

Pour le BEPC, plus de 40 points.

Et pour le Bac, plus de 25 points.

Il faut également noter que le taux de transition du primaire au secondaire est passé de 50,40% en 2011 à 79,80% en 2017.

**Tableau 3 : Evolution des taux de réussite en % aux examens professionnels de 2011 à 2018**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
BEP industriel	28,42%	65,28%	86,01%	66,77%	73,86%	75,95%	88,77%	93,27%
BEP tertiaire	35,64%	33,80%	52,02%	44,64%	38,93%	49,07%	67,98%	65,64%
BP banque	52,17%	87,72%	62,11%	85,90%	76,67%	92,22%	89,74%	91,74%
BP industriel	32,26%	14,75%	82,11%	91,78%	77,23%	90,00%	93,02%	97,20%
BT industriel	58,51%	70,98%	78,41%	72,63%	70,52%	83,05%	88,71%	92,90%
BT tertiaire	53,88%	70,68%	58,86%	67,42%	67,31%	80,96%	82,42%	84,79%
CAP industriel	77,66%	78,35%	70,63%	79,27%	87,24%	83,92%	87,31%	88,77%
CAP tertiaire	62,21%	81,29%	89,39%	85,01%	86,48%	86,26%	83,02%	88,32%

\*BEP : Brevet d'Etudes Professionnelles

\*BP : Brevet Professionnel

\*BT : Brevet deTechnique

\*CAP

### **Mesdames et Messieurs,**

A ce stade de mon propos, je tiens à souligner qu'en adoptant la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO), par la Loi n°2015-635 du 17 septembre 2015, le Gouvernement ivoirien s'est engagé à impulser une nouvelle dynamique dans le pilotage du secteur Éducation / Formation, socle du développement durable de la nation ivoirienne.

L'objectif visé est l'atteinte d'un taux de scolarisation avoisinant les cent pour cent. Pour y parvenir, le gouvernement ne cesse d'investir, chaque année, des moyens financiers sans cesse croissants, en vue de doter le secteur Education-Formation de ressources humaines, matérielles et infrastructurelles.

Le rapport d'étape de la mise en œuvre de cette politique montre les acquis engrangés. L'organisation d'une campagne de sensibilisation et de communication à la rentrée scolaire 2015-2016, sur toute l'étendue du territoire, a permis d'observer une amélioration des inscriptions en Cours Préparatoire 1<sup>ère</sup> année.



En effet, de 2015 à 2018, nous enregistrons un **taux moyen annuel d'accroissement de 10%** des nouveaux entrants dans le primaire.

Par ailleurs, en vue d'opérationnaliser la vision de l'école de qualité pour tous, d'autres actions ont été menées telles que :

- le soutien pédagogique et psychologique aux enfants en difficultés d'apprentissage ;
- la consolidation de l'éducation inclusive à travers des projets pilotes dans plusieurs écoles et établissements secondaires ;
- la lutte contre les grossesses en cours de scolarité : de 5076 cas en 2012-2013, nous sommes à 3.374 en 2016-2017 soit une réduction de 33,53% ; ;
- le développement de la préscolarisation des enfants de 3 à 5 ans ;
- la mise en place d'un dispositif de prise en charge des enfants hors du système au moyen de classes passerelles pour les enfants de 9 à 12 ans et l'entrée en apprentissage pour ceux qui ont plus de 12 ans ;
- l'ouverture de classes préparatoires au CAP dans 10 établissements à l'intention des élèves de niveau CM2 âgés de 13 à 15 ans pour une immersion en formation professionnelle pendant 2 ans (effectifs actuels = 1<sup>ère</sup> année : 300 élèves / 2<sup>ème</sup> année : 280 élèves) ;
- la création de centres d'alphabétisation dans les entreprises, les marchés, les gares routières, les prisons, au sein des groupements féminins mobilisés autour des cantines scolaires sans oublier les centres d'alphabétisation classiques. Environ **60.000** apprenants sont encadrés dans **2.275** centres sur le territoire national.

## **II. DEFIS A RELEVER**

Entre autres, les défis les plus significatifs se résument à :

- satisfaire les besoins en construction d'infrastructures scolaires ;
- combler définitivement le déficit en enseignants et personnels d'encadrement ;
- atteindre le taux de 25% de préscolarisation et de 100% de scolarisation à l'horizon 2025 ;
- améliorer la qualité des acquis scolaires ;
- profiler des offres éducatives en direction des enfants et adolescents en dehors du système éducatif ;
- promouvoir et intensifier la formation professionnelle pour satisfaire les besoins en personnels qualifiés des entreprises ;
- poursuivre et renforcer la formation continue à distance du corps enseignant ;

Au vu de ce qui précède, comment pérenniser et consolider les acquis de notre école, qui, progressivement, renaît de ses cendres ?

En d'autres termes, que faut-il faire pour que les avancées que connaît notre système scolaire aujourd'hui s'inscrivent dans la durée ?

### **III. PERSPECTIVES**

#### **1. Programme Social du Gouvernement (PSGouv)**

A la faveur de son adresse à la nation du 31 décembre 2018, le Président de la République a annoncé la mise en œuvre, dès janvier 2019, d'actions sociales dénommées « **Programme Social du Gouvernement (PSGouv)** » qui se décline en cinq axes dont l'axe 2, qui nous concerne, vise à **renforcer les conditions d'accès et de maintien à l'école des enfants de 6 à 16 ans, notamment les jeunes filles et à améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants.**

La réalisation de **cet axe** va se concrétiser par :

- le recrutement régionalisé de **10.300** enseignants dans l'enseignement primaire et secondaire,
- l'acquisition de **517.558** tables-bancs pour les établissements scolaires,
- la construction de **8.400** latrines dans **1.400** écoles en zone rurale.

#### **1.1 Recrutement exceptionnel d'enseignants**

Il s'agira de :

- Recruter **5.300** instituteurs adjoints ;
- Recruter **3.000** professeurs de collège bivalents ;
- Recruter **2.000** professeurs de Lycée.

Il est nécessaire de préciser que le recrutement est régionalisé. Les candidats, pour se donner plus de chance de réussite, postulent selon le nombre de places disponibles dans la région de leur choix.

Le critère égalité et équité du genre sera aussi observé dans le recrutement exceptionnel des 10.300 enseignants.

#### **1.2. Acquisition et distribution de tables-bancs**

Cette mesure porte sur l'acquisition de **517.558** tables-bancs d'un coût total de **31 milliards de F Cfa.**

Pour l'année 2019, la moitié des tables-bancs sera livrée et le reste le sera en 2020.

Tous les établissements de l'enseignement général et technique et de la formation professionnelle en manque de tables-bancs ont été identifiés. La répartition sera faite en fonction des besoins exprimés et constatés.

### **1.3. Programme de construction de latrines dans les écoles rurales**

Ce programme porte sur la construction, sur une période de 2 ans, de 8.400 latrines dans les écoles en zone rurale.

## **2 Autres actions**

Les perspectives concernent également les mesures suivantes :

### **Au plan de l'accès :**

- La construction de **4.503** salles de classe dans l'enseignement primaire ;
- L'achèvement de la construction de **14** lycées et collèges à Yopougon, Bouaké, Kongonou, Assandré, Gbonné, Assikro, Bourébo, Dianra, Guinteguela, Gounfla, Agboville, Mahou Sokourala, Sran Bondossou et Badikaha ;
- La construction de **60** collèges à base 4 et de **6** lycées mixtes ;
- L'ouverture du Lycée d'Excellence de Grand-Bassam dans le cadre de la coopération sino-ivoirienne en septembre 2019 ;
- La construction et l'équipement de **200** collèges de proximité dans le cadre du C2D phase 2 ;
- La construction et l'équipement de **84** collèges de proximité et **4** centres de formation professionnelle au titre du MCC ;
- La construction et l'équipement de **7** lycées de jeunes filles avec internats à Abobo, Port-Bouet, Bondoukou, Daloa, Dimbokro, Odienné et San-Pédro avec l'appui de la Mairie de Port-Bouet, de la BID et de l'OFID ;
- L'achèvement de la construction de **4** établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle dont l'ouverture est prévue en septembre 2019 : les Collèges d'enseignement technique d'Issia et de Bouaflé, le Lycée professionnel hôtelier de Yamoussoukro et le lycée professionnel sectoriel agro-alimentaire de Yopougon ;
- Le démarrage des travaux de construction de **11** centres de formation professionnelle à Agboville, Bonoua, Bouna, Botro, Dabou, Daloa, Dimbokro, Man, Yamoussoukro (2), Zouan-Hounien ;
- L'achèvement de la réhabilitation et de l'équipement de **14** établissements de formation professionnelle à Abidjan (CELIA, LPH Riviera, IPNETP), Bouaké, Ferké, Gagnoa, Grand-Lahou, San-Pedro, Jacquville, Toubou, Guiglo, Man, Bondoukou et Odienné.

### **Au plan de la qualité :**

- La reprise de la politique de mise à disposition de manuels scolaires. Un système de prêt-location est à l'étape de finalisation ;
- La réduction du taux de redoublement de **10,6 % à 5 %** d'ici 2025 ;
- La redynamisation de la pratique expérimentale à l'école avec la construction et l'équipement de laboratoires ;
- La nouvelle politique des bibliothèques scolaires à travers le projet ***une école, une bibliothèque*** ;
- Le renforcement de la formation continue à distance des enseignants, encadreurs et administrateurs scolaires, etc.

#### **Au plan de la gestion et du pilotage du système :**

- L'élaboration d'une carte scolaire électronique interactive ;
- L'instauration d'un Contrat d'Objectif et de Performance (COP) en vue de renforcer la responsabilité, l'imputabilité et la reddition des comptes ;
- L'expérimentation d'un nouveau modèle de gouvernance des établissements professionnels avec des comités de gestion paritaires (secteur public-secteur privé) ;
- La réalisation des évaluations des acquis scolaires chaque 2 ans.

#### **Au plan de l'alphabétisation des masses :**

- La baisse significative du taux actuel d'analphabètes de 43,8% à 30% en 2020 à travers la mise en œuvre du plan stratégique de l'alphabétisation 2019-2023 avec l'appui de la Banque Mondiale et de l'UNESCO.

Les résultats attendus à moyen et long terme sont l'amélioration des conditions d'apprentissage des élèves et le rendement interne du système éducatif ivoirien.

#### **Conclusion :**

##### **Mesdames et Messieurs,**

Au terme de notre exposé nous réaffirmons notre foi en l'éducation comme socle de l'émergence des grandes Nations. Nous avons foi en la capacité de notre pays à reprendre sa place de locomotive de la sous-région, par la réhabilitation de l'institution scolaire dont le produit fini sera l'Ivoirien nouveau.

L'espoir est permis car en dépit de tout, nous enregistrons des performances en constante progression, comme nous l'avons montré plus haut.

Ils sont nombreux, nos étudiants qui font notre fierté à travers le monde. Selon le rapport OPEN DOORS, 1229 étudiants ivoiriens sont inscrits aux USA.

Il est même bon de noter que depuis quelques années, nos élèves réussissent brillamment aux concours internationaux d'accès aux écoles et universités de renommée mondiale.

Au titre de l'année académique 2018-2019, ce sont au total 51 étudiants qui sont inscrits dans ces célèbres universités.

Un étudiant ivoirien est même major de la faculté de génie civil à l'Université de Moncton au Canada. Un autre a eu le prix d'excellence en robotique en Chine.

Chaque année, les Universités nord-américaines, asiatiques et européennes investissent nos lycées en vue de recruter nos bacheliers, compte tenu des performances réalisées par leurs devanciers.

Un peu plus de 70% de nos étudiants boursiers à l'étranger obtiennent une moyenne annuelle qui oscille entre 15 et 18 sur 20.

**Monsieur le Ministre de la Communication et des Médias,  
Mesdames et Messieurs,  
Honorables invités,**

Nous avons clairement conscience de notre mission. Celle de produire pour notre pays, le capital humain capable de lui permettre d'assurer son développement harmonieux. Nous voulons assumer pleinement notre responsabilité car pour les enfants de notre pays, aucun sacrifice n'est de trop. Nous devons agir pour produire l'Ivoirien nouveau.

Cet Ivoirien nouveau que nous souhaitons de tous nos vœux, est un citoyen formaté et outillé pour contribuer au développement de son pays.

Un citoyen discipliné, travailleur, façonné par une éducation de qualité et nourri au lait vivifiant des valeurs qui fondent notre devise nationale :

**Union-Discipline-Travail.**

Je vous remercie.

**DOCUMENTS à fournir :**

- COC et document relatif aux rythmes scolaires actualisés (DPFC)
- La grille des salaires (DAF)

**Powerpoint :**

- Graphiques
- Carte scolaire
- Image du CMFP Mohamed VI de Yopougon (SCDA)
- Images du Lycée d'Excellence de Grand-Bassam (SCDA)

Graphiques :

**Tableau 1 : Evolution des TBS et TNS de 2011 à 2018**

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
TBS	89,30%	91,20%	94,70%	95,50%	101,30%	104,6%	100,60%
TNS	72,6%	72,9%	77%	78,9%	87,8%	91%	91,06%

**Tableau 2 : Evolution des taux de réussite aux examens scolaires de 2011 à 2018**

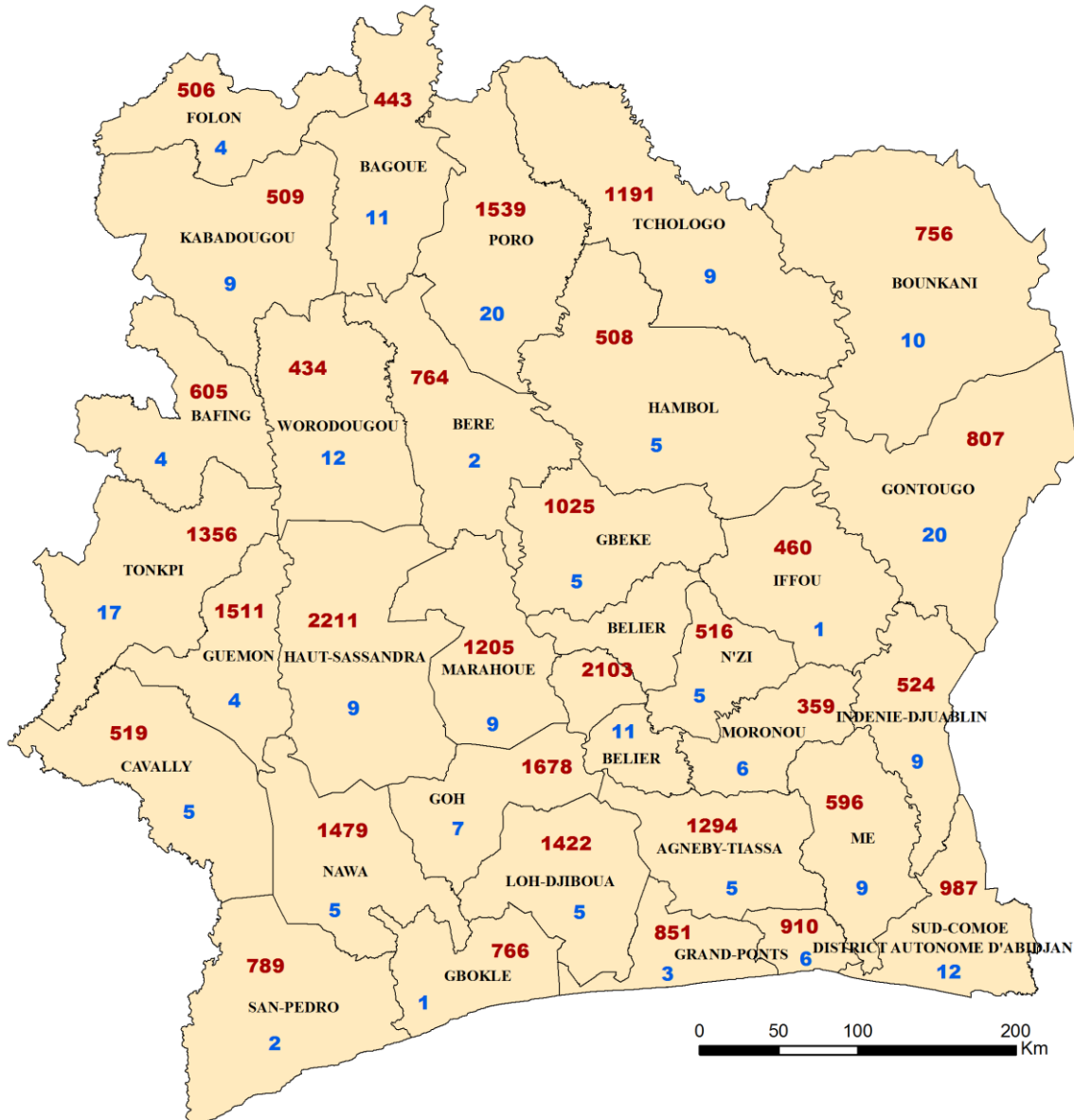
	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018
CEPE	58,78%	55,91%	67,03%	79,80%	82,12%	83,33%	80,98%	83,57%
BEPC	16,88%	17,14%	40,22%	57,43%	58,62%	59,11%	60,08%	60,14%

<b>BAC</b>	<b>20,25%</b>	<b>25,22%</b>	<b>33,62%</b>	<b>36,23%</b>	<b>39,66%</b>	<b>42,38%</b>	<b>44,98%</b>	<b>46,09%</b>
------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------	---------------

**Tableau 3 : Evolution des taux de réussite aux examens professionnels de 2011 à 2018**

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
BEP industriel	28,42%	65,28%	86,01%	66,77%	73,86%	75,95%	88,77%	93,27%
BEP tertiaire	35,64%	33,80%	52,02%	44,64%	38,93%	49,07%	67,98%	65,64%
BP banque	52,17%	87,72%	62,11%	85,90%	76,67%	92,22%	89,74%	91,74%
BP industriel	32,26%	14,75%	82,11%	91,78%	77,23%	90,00%	93,02%	97,20%
BT industriel	58,51%	70,98%	78,41%	72,63%	70,52%	83,05%	88,71%	92,90%
BT tertiaire	53,88%	70,68%	58,86%	67,42%	67,31%	80,96%	82,42%	84,79%
CAP industriel	77,66%	78,35%	70,63%	79,27%	87,24%	83,92%	87,31%	88,77%
CAP tertiaire	62,21%	81,29%	89,39%	85,01%	86,48%	86,26%	83,02%	88,32%

## BILAN DES CONSTRUCTIONS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (PRESCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE) DE 2011 A 2018



	SALLES DE CLASSE PRESCOLAIRE ET PRIMAIRE	ETABLISSEMENTS SECONDAIRES
<b>TOTAL</b>	<b>30 621</b>	<b>242</b>

### Légende

- Salles de classe du préscolaire et du primaire
- Etablissements secondaires

*Source: Données DSPS*



**BILAN DE CONSTRUCTIONS DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PAR REGION (source DSPTS)**

<b>REGION</b>	<b>SALLE DE CLASSE PRIMAIRE</b>	<b>ETABLISSEMENT SECONDAIRE</b>
ABENGOUROU	524	9
DISTRICT_ABIDJAN	910	6
ABOISSO	987	12
ADZOPE	596	9
AGBOVILLE	1294	5
BONDOUKOU	807	20
BONGOUANOU	359	6
BOUAFLE	1205	9
BOUAKE	1025	5
BOUNA	756	10
BOUNDIALI	443	11
DABOU	851	3
DALOA	2211	9
DAOUKRO	460	1
DIMBOKRO	516	5
DIVO	1422	5
DUEKOUÉ	1511	4
FERKESSEDOUGOU	1191	9
GAGNOA	1678	7
GUIGLO	519	5
KATIOLA	508	5
KORHOGO	1539	20
MAN	1356	17
MANKONO	764	2
MINIGNAN	506	4
ODIENNE	509	9
SAN-PEDRO	787	2
SASSANDRA	766	1
SEGUELA	434	12
SOUBRE	1479	5
TOUBA	605	4
DISTRICT_YAKRO+BELIER	2103	11
<b>TOTAL</b>	<b>30 621</b>	<b>242</b>